



Gros plan sur

120 ans d'histoire... et demain ? Plus que jamais votre partenaire santé

Les mutualités sont à un tournant de leur histoire. Depuis 120 ans, en Brabant wallon, la Mutualité chrétienne est aux côtés de ses membres et les accompagne. Mais dans un environnement en perpétuel changement, elle doit s'adapter pour être au plus proche des préoccupations de son public. À ce titre, nous pouvons pointer quatre évolutions majeures qui vont obliger la MC à se repositionner dans ce nouveau paysage.

La société évolue

Nous vivons une époque où la santé est la préoccupation de tous. Si elle est perçue par chacun comme un facteur fondamental à l'épanouissement personnel, le secteur économique l'a bien compris et surfe sur la vague. Par exemple, l'industrie agroalimentaire utilise la santé comme argument de vente ; les fonds de placement investissent massivement dans ce secteur ; les cliniques privées prospèrent. Nous pourrions ainsi multiplier les exemples de secteurs qui utilisent la santé comme source de profit pour quelques-uns, parfois au détriment de la communauté.

Cette marchandisation des soins de santé est au cœur des préoccupations mutualistes liées à l'accès aux soins et à la santé pour tous.

Mais nous devons répondre à d'autres évolutions sociétales. Ainsi, la société vieillit, ce qui oblige à organiser des services pertinents et de proximité pour répondre aux nouveaux besoins. Le multiculturalisme nous pousse également à réfléchir à une autre approche de la santé.

La crise économique que nous connaissons depuis quelques années a également changé le rapport qu'entretennent nos membres avec leur organisme assureur.

Si les mutualités ressentent fortement les effets des mesures liées à la réduction de la dette, les membres, impactés également, sont à la recherche de services répondant à leurs besoins.

Les technologies changent le quotidien

L'accès à l'information a radicalement changé ces dernières années. Internet a modifié notre rapport à la médecine, en devenant une source de première importance. Le développement des technologies a également changé le mode de gestion des dossiers au sein des mutualités, par une informatisation des tâches de plus-en-plus importante.

Un des effets le plus tangible est le rapport de la mutualité à ses membres et aux prestataires de soins qui se dématérialise de plus-en-plus. Cela oblige la mutualité à inventer de nouveaux modes de contacts, répondant aux modes de vie actuels.

Mais il n'y a pas que des inconvenients à cette apparition des technologies dans les pratiques de la mutualité. En effet, rapidité, simplification, fluidité, moins de papier... facilitent grandement la mise en œuvre de l'Assurance maladie-invalidité (AMI). Ce mouvement technologique ne ralentira pas ces prochaines années. On parle de la disparition de l'attestation de soins papier, de l'augmentation des flux électroniques entre



les différents organismes gestionnaires de la sécurité sociale.

On peut également penser que ces prochaines années, les transmissions de données par voie électroniques entre les prestataires et les organismes assureurs s'intensifieront encore.

La médecine progresse

Avec les avancées de la science, la médecine innove avec son lot de découvertes au bénéfice de notre santé. La technologie vient appuyer les diagnostics et traitements (par exemple, l'imagerie médicale), les recherches liées aux médicaments ne cessent de produire de nouvelles molécules. On voit pointer l'émergence d'une médecine prédictive qui soulève bien des questions éthiques.

En parallèle, le nombre de personnes atteintes d'une maladie chronique ne cesse d'augmenter, avec une qualité de réponse qui évolue favorablement. Si beaucoup de ces points sont positifs pour le patient, cela a un coût pour la collectivité. Dans son rôle de co-gestionnaire de l'AMI, et pour assurer la survie de notre système dans le long terme, des arbitrages, des choix responsables devront être posés. Tous ces arbitrages se feront dans un contexte où la recherche de profit de l'industrie, notamment pharma-

ceutique, accompagnée d'un lobbying intense auprès des décideurs, font parfois perdre de vue les intérêts collectifs.

Le contexte politique est incertain

Avant la dernière réforme de l'état, certaines matières liées aux personnes âgées, aux aides à la mobilité, à la santé mentale et à la prévention vont être transférées du fédéral vers les communautés et régions. Cela représente un transfert de 4,2 milliards venant de l'Inami et du Service public fédéral Santé publique. Dans ces matières, les mutualités ont une expertise liée à des années de co-gestion. Quel sera leur rôle dans ce nouveau cadre institutionnel ? Les accords de la Sainte Emilie, conclus entre les partis francophones, mettent en évidence quatre éléments : le lien privilégié entre Bruxelles et la Wallonie, l'implication des interlocuteurs sociaux et des bénéficiaires, la simplification des structures, le tout dans un modèle juridiquement sûr et cohérent. Si dans le cadre de ces accords, le rôle des mutualités a été affirmé, il reste à définir les contours.

Des pistes

Face à ces évolutions majeures, votre mutualité bougera davantage dans les années à venir. En effet, son expertise dans la gestion de l'assurance obligatoire, son pouvoir de mobilisation à travers ses mouvements socio-éducatifs, et la capacité d'innovation de son réseau d'entreprises médico-sociales développant des projets à haute valeur ajoutée pour la population l'arment pour répondre à différents défis. Ses trois fonctions d'assureur social, de mouvement social et d'entrepreneur social lui permettront de rebondir et développer des réponses individuelles et collectives en phase avec les besoins de la population. Ainsi, plus de proximité, plus de flexibilité, plus de responsabilité feront de votre mutualité de demain un acteur incontournable pour la gestion de l'assurance obligatoire, un entrepreneur social performant pour la qualité et l'accès aux soins, votre partenaire santé.

CATHERINE THYS
RESPONSABLE POLITIQUE SANTÉ



© P. Turpin Repères

Face à ces évolutions majeures, votre mutualité bougera davantage dans les années à venir.

Agora (9h30-12h30)

GRATUIT



La MC vous donne la parole lors du forum "Construisons ensemble la Mutualité de demain".

Le but de cette matinée est, bien sûr, de donner un coup d'œil dans le rétroviseur, anniversaire oblige, mais surtout de construire ensemble votre mutualité de demain.

> **Au programme du forum**

- 9H30 : Accueil.
- 10h00 : introduction.
- 10h15 : Coup d'œil dans le rétroviseur : la MC, 120 ans de combats sociaux pour tous!
- 10h30 : Aujourd'hui, la MC se démarque pour votre santé et votre bien-être.
- 11h00 : Demain, la MC, en marge ou en marche? Moment d'expression et d'échanges.
- 12h00 : Conclusions. Un objectif

pour la MC : être votre partenaire santé tout au long de votre vie.

Les participants seront répartis par tables.

Les conclusions seront suivies d'un cocktail dinatoire. L'accès y est gra-

tuit pour les personnes ayant participé à cette matinée de rencontre et d'échange.

Inscription souhaitée via le formulaire ci-dessous

Formulaire d'inscription à renvoyer à la Mutualité chrétienne du Brabant wallon, service communication, 54 bd des Archers à 1400 Nivelles

Nom :

Prénom :

Qualité / association :

COLLEZ ICI UNE VIGNETTE JAUNE.

Participera au forum "Construisons ensemble la Mutualité de demain"

Date :

signature :

Mutualité chrétienne Brabant Wallon

54 bd des Archers à 1400 Nivelles
Éditeur responsable : Frédéric Possemiers

Fax : 067/21.42.69

E-mail : brabant.wallon@mc.be • www.mc.be

Tél. 067/89.36.36

Une erreur dans votre adresse postale ? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 8 7



120

La Mc Brabant wallon,
votre partenaire santé depuis 120 ans
120 ANS, CA SE FÊTE !



La Mutualité chrétienne du Brabant wallon a 120 ans !

2014... Cela fait 120 ans que la Mutualité chrétienne vit et bouge à vos côtés. Cela fait 120 ans que la Mutualité chrétienne est LE partenaire de votre santé. Pour vous remercier de votre confiance, de votre fidélité, de votre solidarité pendant toutes ces années, nous vous disons MERCI. Pour fêter cet anniversaire, la MC s'est associée avec l'Inc'Rock festival d'Incourt. Le samedi 3 mai, entre 9h et 18h, rejoignez-nous en famille et participez aux nombreuses activités que nous avons concoctées pour vous dans le MC village. Il y en aura pour tous les goûts : des stands ludiques et interactifs, des espaces jeux pour les jeunes, des concerts pour les enfants, une garde-rie pour les plus petits...

MC Village (9h-18h) GRATUIT



Durant toute la journée, sous un chapiteau de 900 m², au travers de stands ludiques et dynamiques, découvrez comment la MC et ses partenaires sont à vos côtés tout au long de votre vie, de la naissance à la retraite. Découvrez nos avantages et services sur notre ligne de vie :

> **Bien naître (0-3 ans)** : avantages naissance, repos de maternité, matériel naissance de Qualias...

> **Bien grandir (4-12 ans)** : soins 100% remboursés, garde enfants malades, la Parent'aïse, stages de J&S...

> **Bien se construire (12-18 ans)** : sport, orthodontie, séjours et formation J&S, Info Santé...

> **Bien starter dans la vie active (18-30 ans)** : inscription à la mutualité, avantages Mutas, sport, diététique, ateliers du blocus...



> **Bien dans son corps, bien dans sa tête** : médecines douces, ateliers bien-être, Dentro solidaire, inter-soc...

> **La MC est votre partenaire santé** : incapacité de travail, hospitalisation, invalidité, convalescence...

> **Bien vivre sa retraite** : énéo et énéoSport, vacances +50...

> **Bien vivre chez soi** : Qualias, télé-vigilance, garde malade, vitatel, Aide et soins à domicile...

Chaque stand sera animé par des professionnels de la mutualité ou de ses partenaires. Ils seront à votre disposition pour répondre à vos questions.

De plus, dans le grand stand de la Mutualité chrétienne, à l'entrée du chapiteau, des conseillers seront là pour répondre aux questions plus pointues.

Kid's land (9h-18h) GRATUIT



Trois espaces de jeux où chaque enfant trouvera son compte.

Les espaces sont répartis pour les 4-7 ans, les 8-12 ans et pour les plus de 12 ans.

Toutes les animations sont dans un endroit sécurisé et encadrées par des animateurs formés par Jeunesse & Santé. Vous pouvez donc y laisser vos enfants en toute quiétude et parcourir les autres stands du village MC.

> **Au programme** :

- Château gonflable ;
- Château multiplay ;
- Commando junior ;
- Piste d'obstacle ;
- Spider tower ;
- Kicker humain ;
- Elastorun ;
- Jeux sportifs en bois ;
- Grimage ;
- ...

Toutes les activités sont gratuites et ouvertes à toutes et tous.



MC Babies'land (9h - 18h) GRATUIT



Profitez du festival sereinement en confiant vos bambins de 0 à 3 ans aux puéricultrices, de notre partenaire ASD (Aide et soins à domicile).

Gage de qualité, les puéricultrices d'ASD sont reconnues par l'ONE.

> Jeux, espace sanitaire, biberonnerie, espace allaitement...

Kids' festival (14h-17h) GRATUIT



Festival de musique destiné aux enfants avec, au programme :

> les Chilly Pom Pom Pee avec leur "Fabuleuse et authentique histoire du Rock racontée aux enfants" ;

> le spectacle "Touh-Bohu" du chanteur André Borbé ;

> des manèges anciens.

10 EUR de réduction à l'Inc'Rock pour les membres de la Mutualité chrétienne du BW.

La Mutualité fêtera ses 120 ans lors de l'Inc'Rock Festival (voir le programme ci-contre). Dans le cadre de notre partenariat avec l'organisateur du festival, l'Inc'Rock accorde une réduction de

10 euros* aux membres de la Mutualité chrétienne du Brabant wallon pour les concerts du samedi. La réduction est aussi valable pour les forfaits 2 jours et 3 jours.

Au programme dès 17h00 : Suarez, Noa Moon, Bastian Baker, Michel Fugain, Les gauff aux suc...

Pour obtenir cette réduction, il suffit de surfer sur le site www.mc-unlimited.be

